



Département
de l'Essonne

Arrondissement
de Palaiseau

Canton de
Brétigny-sur-Orge

République Française

Mairie de Marolles en Hurepoix

ARRETE

Nous, Maire de MAROLLES-en-HUREPOIX (Essonne)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article 1 :

En raison d'une intervention de regarnissage, les terrains du stade Norbert Batigne seront fermés pour les matchs :

Du samedi 19 et dimanche 20 avril 2025

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à la Gendarmerie de Marolles en Hurepoix et aux Policiers Municipaux, chacun étant chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté n'est pas transmis en Sous Préfecture, en application de la loi n° 227-1787 du 20 décembre 2007.

Fait à Marolles-en-Hurepoix,
Le ~~17~~ avril 2025

Georges JOUBERT,

Maire